



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 22 mars 2018

## Communiqué de presse

### Dépôt du bilan de formation du BAFD

Tous les candidats au BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) qui souhaitent déposer leur bilan de formation à l'issue des 4 étapes de leur cursus de formation doivent le faire impérativement avant le **18 avril 2018** délai de rigueur, à :

**Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS)  
de la Martinique**

Service BAFAF/BAFD -3<sup>ème</sup> étage

ZAC de l'Etang Z'Abriocot AGORA 2 - Rond-Point du Calendrier LAGUNAIRE

97200 FORT DE FRANCE.

**TRÈS IMPORTANT** : Tout candidat ayant commencé sa formation générale après le 1<sup>er</sup> Octobre 2015 doit déposer impérativement son bilan de formation dans un délai maximum de 1 an à compter du dernier jour du second stage pratique.

Aucune dérogation ne sera possible.

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972